



**CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'UEBERSTRASS  
Compte rendu de séance du mercredi 27 mai 2020**

*Sous la présidence de Madame LEY Marie-Cécile, Maire*

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H00

Présents : M. WININGER Sébastien, Mmes LEY Marie-Eve, VANSTEENKISTE Paméla, Adjoints, M. STREICHER Marc, Mme ECKENSCHWILLER Carine, MM. RABASTE Michel, PETER Daniel, BERTHAULT Pascal, Mmes PATRIX Caroline, SAHM Aurélie

Secrétaire de séance : Mme ISSNER Anne-Sophie

Convocation envoyée le 19 mai 2020

Ordre du jour :

1. Fixation du pourcentage des indemnités du maire et des adjoints ayant délégations
2. Vote des 3 délégués au Syndicat Scolaire des 4 Ecoles Friesen-Hindlingen-Largitzen-Ueberstrass
3. Vote des délégués au Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires et Culturelles de la Vallée de la Largue
4. Vote du représentant de la commune auprès de l'EPAGE Largue
5. Approbation des conditions bancaires de la ligne de trésorerie

**POINT 1 – Fixation du pourcentage des indemnités du Maire et des adjoints ayant délégations :**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer à :

- Mme le maire l'indemnité de fonction, tel que prévu par la loi 2019-1461 du 27.12.2019 art. 92 suivant le régime indemnitaire des maires L.2123-23 du CGCT et ceci à partir de la date d'application de cette loi.
- Aux adjoints l'indemnité de fonction, tel que prévu par la loi 2019-1461 du 27.12.2019 art. 92 suivant le régime indemnitaire des adjoints L.2123-24 du CGCT à un taux identique pour les 3 adjoints et correspondant à 8,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (ITBFP).

**POINT 2 – Vote des 3 délégués au Syndicat Scolaire des 4 Ecoles Friesen-Hindlingen-Largitzen-Ueberstrass :**

3 candidates :

LEY Marie-Cécile  
LEY Marie-Eve  
VANSTEENKISTE Paméla

Résultat :

Les 3 candidates, à savoir LEY Marie-Cécile, LEY Marie-Eve et VANSTEENKISTE Paméla, sont élues à l'unanimité.

**POINT 3 – Vote des délégués au Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires et Culturelles de la Vallée de la Largue :**

2 candidates :

LEY Marie-Eve  
PATRIX Caroline

Résultat :

Les 2 candidates, à savoir LEY Marie-Eve et PATRIX Caroline, sont élues à l'unanimité

**POINT 4 – Vote du représentant de la commune auprès de l'EPAGE Largue :**

1 candidat :  
PETER Daniel

Résultat :  
Le candidat PETER Daniel est élu à l'unanimité.

**POINT 5 – Approbation des conditions bancaires de la ligne de Trésorerie :**

Mme le maire présente au conseil municipal les conditions proposées par le Crédit Mutuel de la Largue pour la reconduction à partir du 30 juin 2020 de la ligne de trésorerie de 50 000 €.

Durée : 30 juin 2021

Taux : euribor 3 mois (moyenne mensuelle + marge de 0.60 points)

Disponibilité : dès signature du contrat

Commission d'engagement : montant forfaitaire de 150 €

Intérêts : payable à la fin de chaque trimestre civil

Les conseillers municipaux autorisent à l'unanimité Mme le Maire à signer les documents nécessaires à cette opération.